

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA
SAVOIE

Nombre de conseillers : 15
En exercice : 15
Présents : 15
Votants : 15
Pouvoirs : 00

Pour 15
Contre /
Abstention /

Date de convocation :
16/03/2026
Date d'affichage :
23/03/2026

MAIRIE DE PEISEY NANCROIX

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-six,
Le vingt mars,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Benoît RICHERMOZ, Maire.

Etaient présents :

Mesdames Céline CROSSMAN, Anne DEMOULINS, Nathalie GARCIA, Maryse FAVRE, Anaïs POCCARD-CHAPUIS, Stéphanie NOZ, Dominique ROLLET
Messieurs Pierre ASTIER-PERRET, Marc COLLIN, Claude DEVILLE, Jean-Pierre GIACHINO, Matéo MOLLARET, Alix RICHERMOZ, Benoît RICHERMOZ et Laurent TRESALLET.

Absents-Excusés :

/

Madame Anaïs POCCARD-CHAPUIS a été élue secrétaire de séance.

Délibération N°2026/03/034: DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE
(Nom. C.L. 5.1.2.)

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-2 et suivants ;

Considérant que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal ;

Considérant que le conseil municipal compte 15 membres, le nombre maximum d'adjoints est de 4 ;

Après exposé et en avoir délibéré,

le Conseil Municipal :

- **Décide** de fixer à QUATRE le nombre des adjoints au Maire de la Commune.

AINSI FAIT ET DELIBERE AUX JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Le Secrétaire de séance,
Anaïs POCCARD-CHAPUIS



Pour Copie Conforme :

Le Maire,
Benoît RICHERMOZ

